

Cercle Royal Gaulois Artistique et Littéraire

Déjeuner débat « Ville et Société » du 13 octobre 2004

PRESERVATION STATIQUE OU UTILISATION DYNAMIQUE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL PRIVE ?

Débat introduit par le Comte Denis de Kergorlay, vice-président de l'association française «La Demeure Historique » et membre du Comité exécutif d'Europa Nostra et par le Comte Ghislain d'Ursel, président de l'Union européenne des associations de demeures historiques.

Avec la participation du Baron Daniel Cardon de Lichtbuer, Président exécutif honoraire d'Europa Nostra et de Sneska Quadvlieg Mihailovic, secrétaire générale, ainsi que de Jozef Van Waeyenberge, président d'Europa Nostra Belgium.

INTRODUCTION

L'Europe, de par son histoire, possède un patrimoine architectural destiné à des fonctions civiles ou publiques, religieuses ou profanes, professionnelles ou résidentielles, d'une grande diversité et d'une ampleur bien supérieure à la demande actuelle pour ces mêmes fonctions. Se pose donc la question de savoir quelle utilisation peut correspondre à la fois à des besoins d'aujourd'hui et au maintien dans leur intégrité en tant que constructions emblématiques de l'identité culturelle, témoins irremplaçables du passé et éléments de qualité dans le paysage urbain et rural.

EXPOSES

Les deux orateurs ont prouvé par l'exemple qu'une utilisation dynamique de leur patrimoine était possible, sans l'altérer. Le comte Ghislain d'Ursel a restauré le Château d'Hex, folie d'un Prince-Evêque, et l'a transformé en une exploitation familiale multifonctionnelle bien intégrée dans sa région, notamment par des « plantenbeurs » et animations diverses, réunissant jusqu'à 9.000 personnes. Les équipes nécessaires, composées à la fois de salariés et de bénévoles, sont un apport à l'emploi autant qu'à l'identité locales. Le Comte Denis de Kergorlay a également conservé au château des ses ancêtres son caractère privé et familial mais l'a adapté et transformé pour pouvoir recevoir des réunions professionnelles et privées s'adressant à une clientèle venant du monde entier. Ces réalisations exemplaires sont de nature à encourager d'autres propriétaires de demeures historiques, grandes ou petites, classées ou non, à utiliser leur bien de manière dynamique tout en le respectant, plutôt qu'à en faire du terrain à bâtir ou à les vendre aux pouvoirs publics, souvent mauvais propriétaires. Les orateurs invitent les propriétaires d'immeubles historiques à faire preuve de créativité pour faire de leurs demeures de lieux de vie et de rencontres, les ressources agricoles étant considérées comme un appoint. Les moyens modernes de communication sont de nature à faciliter cette vocation.

Les exemples de bonnes pratiques évoqués par les orateurs appellent de la part des pouvoirs publics une politique d'urbanisme et une fiscalité immobilière qui encouragent de telles initiatives plutôt que de les décourager. Une stratégie de lobbying européenne en la matière s'impose d'autant plus que la tendance actuelle de l'Union est celle du libéralisme et de la compétitivité, sans égard pour le patrimoine. La Commissaire responsable au sein de la Commission Prodi, Mme Viviane Reding, s'était après une période d'hésitation montrée favorable au patrimoine et avait instauré des « prix européens du patrimoine », en collaboration avec Europa Nostra. Ce travail de conviction est à reprendre aujourd'hui avec la nouvelle Commission, dans des conditions plus difficiles.

DEBAT

Le débat a largement porté sur des expériences concrètes et des questions pratiques, telles les possibilités de subventions, pour la maintenance autant que pour le gros entretien et les réparations. Elles sont nombreuses mais différent selon les régions. Des subventions européennes spécifiques existent pour la mise sur pied d'entreprises de produits fermiers et artisanaux. La politique agricole de l'Union européenne reconnaît en effet aujourd'hui dans une certaine mesure l'intérêt des paysages autant que celui de l'agriculture intensive orientée vers l'exportation. Le siège de l'Union européenne des demeures historiques est situé au 67, rue de Trêves, 1040 Bruxelles (02 234 30 08) et celui d'Europa Nostra Belgium au 32, rue du châtelain, 1050 Bruxelles.

Pierre Laconte
Fondation pour l'environnement urbain